

Pascal Alix, Avocat à la Cour et Correspondant Informatique et Libertés



Pascal Alix. Pascal ALIX est avocat au barreau de Paris depuis 1990 et correspondant informatique et libertés (CIL) externe. Il est membre de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) et de l'International Association of Privacy Professionals (IAPP) et chargé d'enseignement sur le métier d'"avocat-CIL" à l'Ecole de Formation du Barreau de Paris (EFB). Il a été, entre 1989 et 1993, collaborateur du cabinet d'avocats GIDE-LOYRETTE-NOUEL. Il a collaboré, ensuite, entre 1993 et 1997, avec Maître Dominique FOUSSARD, Avocat à la Cour de cassation. Il a enseigné, de 1995 à 2001, le droit de la propriété intellectuelle à l'ESCPI du CNAM. Depuis 1998, il conseille les entreprises, principalement en droit des technologies de l'information et de la communication et en droit de la propriété intellectuelle (logiciels). Dernière publication : contribution à l'ouvrage collectif « *Correspondant Informatique et Libertés, Bien plus qu'un métier* » AFCDP, 2015 (<http://www.lulu.com/shop/afcdp-collectif/correspondant-informatique-et-libertes-bien-plus-quun-metier/paperback/product-22102890.html>).